Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires =

Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni

popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 46 (1956)

Artikel: La chasse au daru à Plan-les-Ouates et dans quelques autres villages

genevois

Autor: Tagini, Jacques

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1005585

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

avait en plus le souci de son chaudron et tout son travail de la journée. Mais de tout cela, la jeunesse n'en avait cure. C'était pour elle une soirée joyeuse. Et c'était une occasion aussi pour les amoureux d'apprendre à se connaître, à se faire apprécier, et parfois aussi à faire leur choix.

Et c'est encore une chanson patoise qui relève ce côté d'une veillée de vin-cuit. En voici un couplet:

Lo valet l'étâi galé
Et la felhie étâi dzoulietta;
L'ant veilli tant qu'à miné,
A l'einto dè la marmita.
L'an dévesâ dè bon parti,
Lo valet l'a tzecagna,
La felhie l'a tzecagni,
Ein veilleint la resegna!

Le jeune homme était joli Et la fille était charmante, Ont veillé jusqu'à minuit Autour de la grande marmite Ils parlaient de bons partis, Le jeune homme a taquiné, La jeune fille a taquiné En veillant la raisinée.

La chasse au *daru* à Plan-les-Ouates et dans quelques autres villages genevois

par Jacques Tagini, Genève

Village au nom dont l'origine est discutée, Plan-les-Ouates est situé à 4,5 kilomètres du centre de la ville de Genève, sur la route qui mène vers le sud, l'antique voie romaine qui conduisait de Genève à Vienne.

Les riches terres qui entourent cette localité, comme aussi la proximité de l'agglomération urbaine, en ont fait très tôt un centre de culture maraîchère important qui exige une main-d'œuvre introuvable sur place, ceux qu'on a accoutumé, dans la région, de nommer des *commis*. Si, de nos jours, ce sont surtout des travailleurs italiens qui sont engagés, autrefois – c'est-àdire il y a vingt-cinq à trente ans –, il était fait appel à des ouvriers agricoles venant en particulier de Haute-Savoie, des cantons de Vaud, de Fribourg ou de Berne.

A cette époque peu lointaine, on ne manquait jamais d'organiser une chasse au daru – ou darou comme les aînés préféraient dire. Si elle n'était pas, à chaque fois, conduite par les plus joyeux compagnons de la Société de jeunesse, cette partie de chasse en groupait au moins toujours quelques-uns.

Comment les choses se passaient-elles?

Le premier ... «gibier» à dépister, c'était un jeune commis fraîchement arrivé de sa «province». Lorsque celui-ci avait été trouvé, on lui décrivait le daru, bête fort rare, de la taille d'un blaireau dodu, portant fourrure très appréciée des femmes du monde, ou encore ayant une peau qui, une fois convenablement tannée, donne un cuir dont on fait des chaussures inusables.

La version pouvait varier, selon les «capacités intellectuelles» du chasseur qu'on initiait!

Or donc, par une fraîche nuit sans lune, nos chasseurs munis de solides gourdins partaient dans la campagne. Le *daru*, très craintif, n'aime point les lieux habités ... Le meneur de bande et le néophyte portaient chacun, outre leur bâton, un falot-tempête ou, plus communément, une lanterne vénitienne. Pour rabattre le gibier, le débutant s'était vu solennellement – et non sans discussions et hésitations feintes – confier encore ... une casserole.

Quand on avait marché longtemps, sauté des fossés, traversé des fourrés épineux, enfoncé dans les terres labourées, le chef apostait en sentinelle le «tout-neuf», complètement désorienté, en lui intimant les ultimes instructions:

– Tiens-toi près de ce buisson. Suspends-y ta casserole ... Nous, nous nous éloignons un peu pour rabattre le *daru*. Tant que tu verras briller ma lanterne que je tiendrai immobile, balance la tienne d'un geste large, régulier. En même temps, cogne sur ta casserole, bien en mesure! ... Et si le *daru* passe près de toi, ne le frappe pas trop fort, pour ne pas abîmer sa fourrure!

Toute la bande se retirait alors en grand mystère et ... sur la pointe des pieds.

Dans la nuit, la lumière du guetteur commençait ses oscillations de pendule. A intervalles réguliers, des coups de «gong» troublaient l'impressionnant silence de la campagne endormie.

Quand la troupe avait suffisamment pris de champ, le chef accrochait sa lanterne à quelque branche bien en vue, après s'être assuré que, tout là-bas, le falot continuait sa danse ... Et nos compères s'éclipsaient, abandonnant guetteur et lanterne à leur solitude. Ils se retrouvaient bientôt dans l'accueillante auberge où les propos allaient bon train sur le malheureux qui, fidèle au poste et confiant en la lumière du chef qui brillait toujours, balançait avec constance son falot et martelait sa casserole.

Et ça durait ... tant que ça pouvait, selon la patience du «chasseur». De temps à autre, l'un des organisateurs laissait son verre pour aller vérifier si l'homme était toujours en place. Pourtant, il arrivait que celui-ci, lassé d'attendre en vain, rentrât se coucher sans annoncer son départ au chef et sans être aussi, bien au clair avec sa conscience ni avec sa tête.

Ainsi chassait-on le daru à Plan-les-Ouates.

*

L'animal, dont en vain vous chercheriez la description dans tout l'œuvre de Buffon, n'était pas connu qu'à Plan-les-Ouates. Bien que ni J. A. Gaudy-Le Fort, ni J. Humbert ne le mentionnent dans leurs glossaires¹, il hantait naguère l'ensemble de la campagne genevoise à l'exception cependant du

¹ J. A. Gaudy-Le Fort, Glossaire genevois (2e édition) et J. Humbert, Nouveau glossaire genevois.

Mandement où, si jamais il a existé, il est disparu depuis fort longtemps. On chassait le *darou* notamment à Aire-la-Ville¹, à Perly, à Certoux, à Laconnex, à Cartigny, à Chancy, à Bernex, à Confignon, à Onex, à Vernier, à Collex (où on l'appelait parfois aussi *garou*), à Jussy.

Il y a une cinquantaine d'années, le scénario jusserand différait un peu de celui de Plan-les-Ouates commun à la plupart des autres villages:

Pour attirer le *daron*, le chasseur devait se mettre pieds nus dans une large «gouille»², une grosse cloche de vache suspendue à son cou. Il lui fallait sans cesse piétiner dans l'eau et se brimbaler pour faire tinter la clarine, sans quoi l'animal n'approcherait point. De temps à autre, l'un de la bande des chasseurs portait à boire un verre de blanc au sonneur, tandis que d'autres tiraient quelques coups de fusil au loin, à titre d'encouragement. Mais, bien entendu, les farceurs avaient leur quartier général dans la salle bien chauffée du café du village.

Vers la même époque, à Onex, on chassait le darou, «bête inoffensive et qui faisait un bon morceau», et dont quelques individus pesaient jusqu'à 40 livres. En 1848, on en avait tué un d'un demi-quintal même, qui avait donné deux toupines³ de graisse! Mais la difficulté était de s'emparer de l'animal dont l'agilité extrême exigeait qu'on disposât d'un vrai «dégourdi». Le naïf sur lequel on avait jeté son dévolu et auquel s'adressait le discours, flatté qu'on l'eût choisi, lui, était prêt à tout.

A la tombée de la nuit, armés seulement de gourdins, les chasseurs quittent Onex. Passant par Les Evaux, ils marchent à travers les bois qui bordent le Rhône, jusqu'à Loëx où l'obscurité complète les saisit. Puis, donnant le tour par la «boucle» de Deux-Fonds, ils poursuivent leur chemin tout le long du fleuve, laissant Chèvres sur leur gauche, et s'enfoncent dans la direction d'Aire-la-Ville. Avant d'arriver trop près de ce village, on s'embusque et ... l'on abandonne le «dégourdi» qui ne rentrera à Onex qu'au petit jour⁴. Tant dupeurs que dupé ne craignaient pas les longues distances puisqu'après un parcours de quelque 8 kilomètres dans les bois et taillis, il leur fallait encore marcher durant 4 kilomètres environ pour rentrer à Onex!

En octobre passé, à Sézenove – hameau de la commune de Bernex –, on a organisé comme presque à chaque automne, une battue avec un vendangeur savoyard comme héros. A ce propos, on m'a affirmé que les ouvriers agricoles italiens étaient beaucoup plus méfiants et que, jusqu'à présent, aucun d'eux n'avait cru au daru. Ici, l'animal est recherché non pas seulement en raison de la valeur de sa fourrure, mais aussi pour se régaler en commun

Communication du Glossaire des patois de la Suisse romande (cité ci-après Glossaire romand).
 Flaque d'eau.

³ Pot de terre ou de grès, d'une contenance de 5 à 10 litres, dans lequel on conservait le beurre fondu et le saindoux.

⁴ J. Lagier, Un siècle de Jeunesse (Histoire de la société de jeunesse d'Onex), 5.

de sa chair délicate. Aussi a-t-on soin de faire entrer dans le jeu un «boucher», armé d'un impressionant couteau, prêt à saigner la bête dès sa capture. Au surplus, les accessoires sont multiples et variés. Outre son lourd gourdin, le «chasseur» se voit confier une lanterne, un «tambour», constitué par un vieil estagnon de fer blanc, des cordes – parfois des câbles – et un rouleau de fil de fer pour confectionner les lacets. Cette année, le poids du chargement devait approcher des 25 kilos!

Tout ce matériel convenablement chargé sur les épaules du naïf, on s'en va dans les taillis et les fourrés qui recouvrent encore de vastes espaces, marche harassante qui ne s'achève pas sans égratignures ... et sans de sonores jurons. C'est ensuite l'abandon du «chasseur» et la scène habituelle des signaux lumineux qui alternent avec les roulements de «tambour» auxquels s'ajoutent de temps en temps, comme pour corser les difficultés, des coups frappés vigoureusement sur les arbres.

Une certaine année, afin de varier un peu la mise en scène et mettre aussi à profit une précoce chute de neige, le «dégourdi» avait été muni d'une lanterne, d'une pelle et d'une cloche de vache. Tout en secouant celle-ci et en brandissant la lanterne, il devait «peller» la neige pour préparer une belle piste au daru!

La chasse au daru n'est pas que genevoise. Dans les villages du Jura bernois, on s'embusquait pour surprendre le dèri (orthographié aussi derri ou dairi)¹. Dans le Pays de Vaud, à Penthalaz, vers 1840–1845², et à Payerne, il s'agissait du dâri³.

En Suisse alémanique, au *daru* correspond l'*Ellgriesli*, attesté en Argovie et dans une partie du canton de Zurich (le Bauernland, c'est-à-dire dans la région du Greifensee, ainsi que dans le Wehntal), ou le *Tilltapp* ou *Dilldapp*, attesté dans les cantons de Bâle, d'Argovie (notamment à Brugg et à Zeiningen, dans le Fricktal) et de Zurich⁴.

A l'étranger aussi, la farce est connue. Tel est le cas dans plusieurs provinces françaises et en Belgique wallonne, où l'on a enregistré des dénominations fort diverses pour désigner la bête imaginaire, ainsi⁵ que dans les régions occidentales de langue allemande, où l'on a noté le terme de *Dilldapp* dans la plaine du Rhin (Alsace, Bade) appelé aussi *Elben-*, *Ilben-* ou *Hilpen-*

- ¹ Communication du Glossaire romand.
- ² Communication du Glossaire romand. Voir aussi: C. Hornstein, Fêtes légendaires du Jura bernois, 135; J. Beuret-Frantz, Faune fantastique jurassienne, dans les Archives suisses des traditions populaires 25, 183; J. Surdez, Notes de folklore du Clos du Doubs, ibid., 282.
- ³ H. P[errochon], Le dari, dans le Journal de Payerne du 7 mai 1952 (article obligeamment communiqué par M. l'abbé F.-X. Brodard).
- ⁴ Communication du Schweizerisches Wörterbuch (Schweiz. Idiotikon).
- ⁵ Voir appendice, p. 12.

trütsch comme en Souabe et dans l'ancien Electorat de Hesse, et également le nom de Rasselbock dans la Hesse-Nassau¹.

*

Le mot *daru* ne s'applique pas qu'à l'animal fantastique. L'an dernier, à Laconnex, au contraire, on appela *daru* un blaireau qui hantait les bois voisins.

Probablement du fait que, fort souvent, darn devenait pour plusieurs années le sobriquet du naïf joué, le terme a pris le sens de nigaud, insouciant, comme c'est le cas notamment en patois savoyard avec dârou, dâro, dâré². Et sied-il de faire un rapprochement avec dari, partie charnue inférieure et postérieure du corps, dont l'énergique et bref synonyme signifie aussi, dans l'actuel langage populaire, niais, stupide? Gardons-nous de tout commentaire et bornons-nous à renvoyer au «Französisches Etymologisches Wörterbuch» de M. W. von Wartburg³ qui indique les divers sens du mot auxquels cependant on peut ajouter celui qui, dans le Pays de Vaud, fait de dari le sifflement du vent, le murmure de la bise dans la forêt, ainsi que le bruit du courant d'air passant dans la cheminée ou par les portes et fenêtres mal jointes⁴. Et complétons encore en rappelant qu'en vieux français la darue était une sorte de chasse au miroir⁵.

Encore marqué sans doute par le mal du siècle précédent, certain auteur a voulu trouver une ascendance celtique à la chasse au *daru*, «pure plaisanterie campagnarde» possédant, selon lui, une origine «très sérieuse». Voici en quels termes il s'exprime:

«Daron ou deron est la prononciation galloise ou kymrique de dern, chêne, en breton darô. La fin de l'année, où se fait la pseudo-chasse, coïncide avec la date solennelle du 25 décembre, célébrée jadis dans les forêts par nos ancêtres et leurs chefs religieux, les dernyds, ou druides. Il y aurait là une antique cérémonie, tournée en dérision, ou peut-être un souvenir des druides poursuivis dans leurs retraites au temps des persécutions de Claude; seules les réjouissances finales n'auraient pas changé⁶.» Se non è vero, è ben trovato!

Alors qu'un ancien pasteur payernois voyait une origine grecque à dari⁷, le «Französisches Etymologisches Wörterbuch» rappelle, avec toute son autorité, que Spitzer⁸ apparente daru au flamand verdâren, effrayer, le faisant

- ¹ Communication du Schweizerisches Wörterbuch.
- ² Constantin et Désormaux, Dictionnaire savoyard, s. v. daradin, 133a.
- ³ W. von Wartburg, Französisches Etymologisches Wörterbuch, s.v. *darrutu, t. 3, 17b et 18a.
- ⁴ Communication du Glossaire romand.
- ⁵ E. Huguet, Dictionnaire de la langue française du 16ème siècle, s. v. darue, t. 2, 707 b.
- ⁶ Revue de folklore français 9 (1938), 90.
- ⁷ H. P[errochon], op. cit.
- ⁸ Zeitschrift für romanische Philologie 42, 200; 43, 326.

donc dériver d'une souche germanique, tandis que Barbier¹ part d'un mot patois normand *dare*, ventre, hypothèses qui ne semblent cependant à M. W. von Wartburg ni convaincantes du point de vue de la sémantique, ni acceptables sur le plan géographique.

Rien de satisfaisant n'a donc pu être proposé jusqu'ici en ce qui concerne l'étymologie du mot *daru*. La discussion demeure ouverte!

Appendice

	Suisse	France ²	Belgique wallonne ³
Daru	Genève	Savoie (région des Echelles), Lorraine (région de Fontoy, Argonne et Meuse) ⁴ , Ile-de-France ⁵ , Maine, Bourbonnais	Hainaut (arr. d'Ath, Mons Soignies, Thuin), Namur sud (arr. de Philippe- ville), Luxembourg sud (arr. de Virton)
Darut, darue	e e e e e e e e e e e e e e e e e e e	Anjou, Poitou ⁶	is a
Dahu		Ile-de-France ⁷	
Darou ⁸	Genève	Savoie (région de Tho- non, pied des Voirons et du Salève ⁹ , Franche- Comté ¹⁰ Lorraine, Brie ¹¹ , Beauce ¹²	·
Dalou		Lorraine	
Dari	Jura bernois ¹³ Penthalaz, ¹⁴ vallée de la Broye ¹⁵	Franche-Comté	Hainaut (arr. Ath nord, Thuin), Namur sud (arr. Philippeville)
Dairi, dèri,			
derri	Jura bernois ¹⁶		W.
Dèru		Lorraine (Moselle: région de Metz, Haut-Pays et Nied) ¹⁷	v.
Garou	Genève	Savoie (pied des Voirons) ¹⁸	
Тоиаоие		Bretagne (région de Saint-Malo)	

¹ Revue des langues romanes 63, 44.

Le texte des notes 4-18 voir page 13.

² Les noms des régions françaises mentionnés dans cet appendice qui ne sont pas suivis d'un appel de note sont tirés de: A. van Gennep, Manuel de folklore français contemporain l. 1, 195–196.

³ Nous devons tout ce qui concerne la Belgique à une obligeante communication de M. E. Legros, directeur scientifique de l'Atlas linguistique de la Wallonie, à Liège, qui précise que l'expression «aller à daru» ne signifie souvent plus que «chasser à la fouêe» ou «courir le guilledou» en Hainaut.

En plus des termes figurant dans le tableau ci-dessus, il faut encore mentionner, pour la France, bécasse au nord et au sud de l'Argonne et dans la Champagne¹; bitar² ou bitard dans le Poitou; bitarde en Picardie, dans l'Aisne, au nord de l'Argonne³ et dans les Ardennes françaises⁴; biroufle dans le Maine; couriau dans la Drôme; chastre en Provence; huppuppu en Lorraine⁵; ursète dans le centre de l'Argonne. Pour la Belgique wallonne, on a lursète, terme archaïque à Liège, mais qui désigne encore de nos jours la farce correspondant à la chasse au daru, au sud de l'arrondissement de Liège, dans l'arrondissement de Huy, au nord-est de l'arrondissement de Dinant, et surtout dans les arrondissements de Marche et de Bastogne; ièrnote, mot namurois archaïque survivant çà et là (variantes: èrnote, vièrnote) à l'est du Brabant et dans la Province de Namur; urlote dans le Borinage (Hainaut, arr. de Mons); enfin mazoyâr en quelques points des provinces de Namur (arr. de Dinant) et de Luxembourg (arr. de Neufchâteau).

- ¹ J. Babin, op. cit. ainsi que Bulletin du Comité du folklore champenois, n° 52–55 (1949), 31.
- ² Revue de folklore français 10 (1939), 28–29. ³ J. Babin, op. cit.
- ⁴ Selon E. Huguet, Dictionnaire de la langue française du 16ème siècle 2, 587 b, *bitard* ou *bitarde* signifie outarde, sens également donné par Littré, Dictionnaire de la langue française (1873).
- ⁵ A. van Gennep, Manuel de folklore français contemporain I. 1, 195, ainsi que M. Hémery, op. cit.
- ⁶ Obligeante communication de M. E. Legros, à Liège, qui renvoie, pour les sens divers pris par l'expression «envoyer [mener, tendre, pêcher, etc.] à la *lursète*», à J. Haust, Bulletin de la Commission royale de toponymie et dialectologie 10 (1936), 460–461.
- ←⁴ L. Zéliqzon, Dictionnaire des patois romans de la Moselle. s. v. daru, 188, et J. Babin,
 Les parlers de l'Argonne, 264–265.
 - ⁵ L. Colas, Le dahu en Seine-et-Marne, dans le Bulletin folklorique d'Ile-de-France 10 (1948), n° 3, 20.
 - ⁶ H. P[errochon], Le dari, dans Journal de Payerne, 7 mai 1952.
 - ⁷ M. Hémery, La chasse à la bitarde, dans Bulletin folklorique d'Île-de-France 10 (1948), n° 2, 18; ainsi que L. Colas, op. cit. Selon renseignements personnels, le *dahu* était encore «chassé» en Seine-et-Marne en 1952.
 - ⁸ Selon W. von Wartburg, Französisches Etymologisches Wörterbuch, s. v. *darrutu, 3, 17b, ce terme serait influencé par garou.
 - ⁹ A. van Gennep, En Savoie, du berceau à la tombe, 272, ainsi que renseignements personnels.
 - 10 E. Coulon, La chasse au darou, dans la Revue de folklore français 9 (1938), 89.
 - ¹¹ ibid.
 ¹² ibid.
 ¹³ Renseignements personnels.
 - ¹⁴ Communication du Glossaire romand.

 ¹⁵ H. P[errochon], op. cit.
 - 16 Communication du Glossaire romand, ainsi que: J. Beuret-Frantz, Faune fantastique jurassienne, dans Archives suisses des traditions populaires 25, 183; C. Hornstein, Fêtes légendaires du Jura bernois, 135; J. Surdez, Notes de folklore du Clos du Doubs, dans Archives suisses des traditions populaires 25, 282.
 - ¹⁷ L. Zéliqzon, op. cit., s. v. dèru, 208.
 - ¹⁸ A. van Gennep, En Savoie, 272.